

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ctique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0002947

Optique *55444* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : *08055* Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Filali chahed Abdellali

Date de naissance :

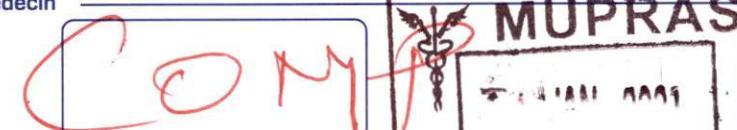
01/01/49

Adresse :

Tél. : *06 61 32 20 25* Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : *BENSOUDA AMIOUF* Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casab*

Le : *13/01/2021*

Signature de l'adhérent(e) : *D. h*

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Partie réservée au praticien traitant

Nom et Prénom du malade : Mme Ben Soudha Amina

Date de naissance : Breleeski

Nature de la maladie : Angine

Drs. Idrissi et d'Allouzi - Casablanca

cas d'accident : Préciser cause et circonstances

Tél: 0522 31 40 15 / 44 99 77 - Casablanca

Dr. Idrissi et d'Allouzi - Casablanca

Nature des prestations

Praticien	Date	Acte et coefficient	Ordonnance	Honoraires	Cachet et signature du praticien
Médecin traitant	27 Nov 2010	300	SI: 0522 31 40 15 / 44 99 77 - Casablanca	300	Dr. IQBAL IDRISI et d'Allouzi - Casablanca
Auxiliaires médicaux					
Analyses et radiographies					

Pharmacie

Factures

Date

Montant

27/11/20

317100

Signature & cachet

PHARMACIE LAMOUN SARL
156, Lou. Alayounie, 105 22 90 54 94
Casablanca - Tél: 05 22 90 54 94
RC: 38178X - CP: 36293207 - IF: 24821866
ICE: 00185022500089

Recommandations importantes

- Etablir une déclaration par personne et par maladie.
- La déclaration doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives (ordonnances médicales, résultats des examens de radiologie et laboratoire).
- Joindre à la déclaration de maladie les vignettes ou à défaut les prospectus et le P.P.M. concernant les médicaments.
- Lorsque la personne malade bénéficie d'un régime de prévoyance, l'assuré devra remettre à l'assureur les photocopies des pièces justificatives et l'original du décompte de règlement délivré par cet organisme.
- En cas d'hospitalisation médicale ou chirurgicale : joindre une facture détaillée et dûment accréditée sur laquelle devra être précisé l'ensemble des prestations.
- Cas de remise des pièces : toutes les pièces concernant une maladie ou un accident doivent être remises à l'assureur trois mois au plus tard après la cessation des soins.
- Toute fausse déclaration est passible des sanctions prévues par la loi n°17 - 99 portant code des assurances.
- Toute réclamation doit être formulée au plus tard dans un délai de deux mois.

Siège social

83, avenue de l'Armée Royale - Casablanca - Maroc
 Tél. : 05 22 31 21 63, - 05 22 31 01 69 - Fax : 05 22 31 38 84
 S.A. au Capital de 1.796.170.800 de DH - R.C. 15.207 - C.N.S.S. 111.6666

PATENTE : 35101950 - I.F. 01084830 - ICE : 001530601000041
 Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances
www.rmaassurance.com


RMA

 ROYALE
 MAROCAINE
 D'ASSURANCE

FEUILLE DE DECOMpte DESTINEE A L'ASSURE

Employeur	: BRICOMA AGADIR			Page	1/1	
Assuré	: BENSOUDA.AMINA.	Ref (C / V)	: 02804571			
N° Affiliation	: 00402035 98 000001	N° Extérieure	:			
Personne soignée	: BENSOUDA.AMINA.	Date ouverture	: 22/12/2020			
N° chirurgie	: 2020008 00	Date règlement	: 24/12/2020			
Nature de la maladie	:					
Nature des Prestations	Cotation MLT	Cotation N.A.P	Vous avez payé	Base de Remboursement	Taux de Remboursement	Montant de Remboursement
CONSULT. SPEC.	0	B	300.00	300.00	60.00	240.00
TRAIT. SPEC.	0	B	150.00	150.00	60.00	120.00
TRAIT. SPEC.	0	B	800.00	800.00	60.00	540.00
PHARMACIE	0	B	317.00	317.00	60.00	253.60
TOTAL			1567.00	1567.00		1253.60
					Montant A Rembourser	1253.60

**CABINET DE PNEUMOLOGIE ET
D'ALLERGOLOGIE RESPIRATOIRE**

Dr IDRISI QAITOUNI IQBAL

34, Bd HASSAN SEGHIR

Tél. 05 22 44 99 77 / 05 22 31 40 15

Mme. BENSOUDA AMINA

GAZ DU SANG

Dosage des Gaz du Sang : (Sang artère 27/11/2020)

- ① A l'air libre
- Sous O₂ ; Débit :
- Au repos
- A l'effort
- Autres remarques.

pH	7.419	(7.35 à 7.45)
pCO ₂	41.9	(35 à 45)
pO ₂	82.6	(92 à 98)
Sat O ₂	96.3	(94 à 98)
Hct	40.0	(35 à 47 femme adulte)
Na ⁺	137 mEq/L	(135 à 145)
K ⁺	3.7 mEq/L	(3.5 à 5.1)
iCa	1.08 mM	(1,15 à 1,27)
HCO ₃ -	27.1 mM	
TCO ₂	28.4 Mm	
Beb ^a	mM	
BE _{efc}	mM	
TTib	13.7/dl	(11,7 à 17,4 homme adulte) (11,5 à 16,5 femme adulte)

Conclusion = Hypoxémie MINIME

Dr IQBAL IDRISI QAITOUNI
Centre de Pneumologie
et d'Allergologie Respiratoire
34, Bd. Hassan Seghir Angle Bd. Med V
Tél. 05 22 31 40 15 / 05 22 44 99 77 - Casablanca

Dr. IQBAL IDRISI QAITOUNI

**Centre de pneumologie
et d'Allergologie Respiratoire
Endoscopie Bronchique - EFR**

Diplôme d'Insuffisance et
Handicap Respiratoires

Diplômé de la faculté de Médecine de Nancy

34, Bd. Hassan Seghir - angle Bd. Mohamed V
Tél.: 05 22 31 40 15 / 05 22 44 99 77 - Casablanca

Casablanca , le

27 NOV 2020

Amina

Z12 = Radiographie Thoracique Face + Profil

~~Dr. IQBAL IDRISI QAITOUNI~~
~~Centre de Pneumologie et d'Allergologie Respiratoire~~
~~et d'Allergologie Respiratoire~~
~~34, Bd Hassan Seghir Angle Bd Med V~~
~~Tel: 0522 31 40 15 / 44 99 77 - Casablanca~~
~~K10 = Nébulisation aux B2 - mimétiques avec Oxygénothérapie~~
~~K40 = Exploration fonctionnelle Respiratoire~~
~~K40 = Capotée de Diffusion du CO~~

K10 = Gaz du Sang Arteriel

K40 = Exploration fonctionnelle Respiratoire

K40 = Capotée de Diffusion du CO

K10 = Gaz du Sang Arteriel

~~Dr. IQBAL IDRISI QAITOUNI~~
~~Centre de Pneumologie et d'Allergologie Respiratoire~~
~~et d'Allergologie Respiratoire~~
~~34, Bd Hassan Seghir Angle Bd Med V~~
~~Tel: 0522 31 40 15 / 44 99 77 - Casablanca~~